

Le rendez-vous de l'installation et de la transmission est organisé au cours du Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine de Bordeaux, le 16 mai 2023.

Cette journée sur le thème « Agriculture: à chacun son installation » est une réalisation partenariale entre Aqui.fr, le Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, le Crédit Agricole, Jeunes agriculteurs Nouvelle-Aquitaine, La Coopération agricole, les CUMA, la SAFER, la Région Nouvelle-Aquitaine, la DRAAF et le réseau RÉANA.

AGRICULTURE | **DEUX-SÈVRES**

Loïc et Pauline, ces Belges devenus agriculteurs en France

Venus de Belgique, Loïc Matthijs et Pauline Pierart ont trouvé en France la ferme qu'ils cherchaient pour s'installer. Parents de jeunes enfants, ils souhaitaient une exploitation agricole à taille humaine, alliant productions animales et végétales



LÉA CALLEAU

Pauline et Loïc ont choisi une ferme qui allie la production animale (lait de chèvre, viande bovine) et végétale (cultures, fourrages).

Dans la petite commune de Vanzay, en Deux-Sèvres, la ferme historique de la famille Brossard va changer de propriétaire. Loïc Matthijs, 37 ans, et Pauline Pierart, 30 ans, parents de Lou et Rose, ont quitté leur Belgique natale pour reprendre cette exploitation agricole d'ici la fin de l'année.

Les cédants, trois frères, ont choisi ce couple déjà rompu aux travaux agricoles pour transmettre leur bien, « *dans la famille depuis la Révolution française* », selon François Brossard. Plus qu'un héritage familial, la ferme est un maillon de l'activité économique locale pour les cédants, qui souhaitaient des repreneurs. Pleins de questions sur ce qu'il fallait faire ou pas pour céder au mieux, ils se sont inscrits sur le répertoire départ-installation en 2019, conseillés par la chambre d'agriculture. « *On a rencontré Loïc en février 2022 et ça s'est bien passé* », relate François. Un an plus tard, en février 2023, le couple commençait un stage parrainage.

Personne ne semble aimer les papiers ici, mais pourtant on nous en demande toujours plus !

L'entente entre cédants et repreneurs a facilité le parcours à l'installation et donné à chacun le courage d'affronter la montagne administrative qui se présentait. « *Nous avons dû fournir des documents pour la Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs (DNJA), liste Pauline. Nous avons aussi demandé une équivalence pour nos diplômes, ce qui a pris plus de trois mois* », souligne la jeune femme belge, qui découvre la réglementation française : « *Personne ne semble aimer les papiers ici, mais pourtant on nous en demande toujours plus !* »

S'enraciner ailleurs

En Belgique, Loïc possédait son entreprise de travaux agricoles et Pauline, fille d'agriculteurs, a travaillé pendant 10 ans sur l'exploitation familiale, près de Charleroi, dans le centre du pays. Les agrandissements successifs l'ont dissuadée de s'y installer : « *Je voulais travailler dans une structure à taille humaine* », souligne-t-elle.

Dans le plat pays, le prix du foncier freinait le couple : « *Il n'y a pas de Safer, ni de chambre d'agriculture. Il faut être fils de fermier pour reprendre une ferme. Les terres vont au plus offrant, c'est une vente aux enchères. C'était très compliqué pour nous de trouver là-bas.* » Après plusieurs recherches infructueuses, ils ont élargi leur zone géographique et regardé les annonces en France. Des cultures, des chèvres et une maison faisaient partie de leurs conditions indispensables. « *On avait imprimé toutes les annonces et chacun de notre côté, on les a hiérarchisées. On avait tous les deux mis la ferme de Vanzay en premier* », se rappelle Pauline.

Originaires de Belgique, de nombreuses procédures et techniques de travail sont différentes. Le parrainage nous aide à nous familiariser avec celles-ci.

Après la première prise de contact en février 2022, toute la famille a passé une semaine à Vanzay pendant l'été : « *On avait besoin de connaître l'environnement et de voir si nos filles allaient se plaire ici.* » Pauline a dû faire face à l'inquiétude de ses parents : « *Je ne m'attendais pas à trouver une ferme aussi loin, eux non plus ! Mais on avait ce projet de s'installer dans nos tripes. Mes parents sont venus, mon père a vu le potentiel des terres. Ça les a rassuré.* »

Le stage de parrainage a aussi contribué à « *une reprise avec un maximum de sérénité* ». Il leur a permis, et leur permet encore, « *d'apprendre à connaître les cédants, l'exploitation et leur façon de travailler. De plus, étant originaires de Belgique, de nombreuses procédures et techniques de travail sont différentes. Ce parrainage nous aide à nous familiariser avec celles-ci.* »

Moderniser la ferme

Le couple veut garder le même fonctionnement que leurs prédécesseurs, pendant au moins un an. « *Le début va être intense* », les a prévenu François Brossard. Ils auront en effet à s'occuper d'un élevage de 500 chèvres, de 30 mères charolaises et 315 hectares de cultures, tout en fermage. « *Dans l'immédiat, on va mécaniser davantage la distribution des rations d'aliments. Ils font tout à la fourche. Avec deux jeunes enfants, je ne pourrai pas être à temps plein sur la ferme* », expose la jeune mère de famille. Si trouver une école a été facile pour scolariser leur fille aînée, ils cherchent encore un mode de garde pour Rose, un an et demi : « *Je la mets sur mon dos quand je vais faire la traite* », explique Pauline, qui ne peut pas compter sur la présence des grands-parents, à plus de 650 km.

Améliorer la ventilation du bâtiment grâce à un bardage en bois, adopter une autre race de vache font aussi partie des projets d'avenir. « *Loïc va travailler en semis direct (sans travail du sol en amont, ndlr) et en agroforesterie, ce qui va changer du mode de production conventionnel. Il va renouveler le pulvérisateur pour avoir du matériel sur lequel on peut régler les buses et réduire la dose des produits phytosanitaires.* » Dans l'immédiat, les éleveurs vont changer de laiterie et troquer Agrial pour Sèvre et Belle, passant ainsi dans le cahier des charges de l'AOP Chabichou, avec une garantie sans OGM. « *Avec Loïc, on veut faire un produit de qualité* », assure la nouvelle agricultrice.